

Décision

Générale

colonial

Décision n° 182-199-1913 Mutation.

n° 182-199-1913

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

24 mai 1913

Numéro JO

n° 199 du 31/05/1913

Date du numéro

31 mai 1913

TEXTE INTÉGRAL

et pour compter du 24 mai 1913, M. Carreau, Administrateur de 3^{me} classe des Colonies, chef du 1^{er} du bureau du Secrétariat général, remplira cumulativement avec les fonctions dont il est titulaire, celles de chef du bureau des Finances.